

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 août 2025

Président : GROSCHE Marie-Christine

Secrétaire de séance : PIN Christine

Présents : GROSCHE MC (Maire)- MACHIN Jean-Marc (1^{er} adjoint) - DUCREUX N (3^{ème} adjoint) -
BRANLARD D - PIN C - GUENOT G- GROSCHE JL-GÉRARD D - BOURGEAC J - PRIMARD E - CHAMBERLAND
P- GERVAIS G

Absents : MÔME C (2^{ème} Adjoint) - CHARLOT F-

Le Conseil Municipal :

- Renouvelle le contrat de Sally JAMES pour une durée de un mois
- Décide d'attribuer après avoir consulté les devis de l'entreprise TPF Morvan et de l'entreprise GTPM concernant la création de cinq réserves incendie comme suit :
 - o Fétigny : entreprise GTPM pour un montant de 6 720,00€ HT (8 064,00€ TTC)
 - o Les Plaines de Pensières : entreprise TPF Morvan pour un montant de 6 788,87€ HT (7 906,64€ TTC)
 - o Pierre-Ecrite : entreprise GTPM pour un montant de 7 840,00€ (9 408,00€ TTC)
 - o Jarnoy : entreprise TPF Morvan pour un montant de 7 311,40€ (8 533,68€ TTC)
 - o Reglois : entreprise TPF Morvan pour un montant de 7 701,40€ (9 004,68€ TTC)
- Décide de créer le poste de Rédacteur suite à l'évolution de carrière de Valérie GIRARD
- La décision de renouvellement du tracteur sera prise au prochain conseil pour complément d'information

Le 22 août 2025

Le Maire,
L'Adjoint délégué



Marie-Christine GROSCHE

